

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 16/09/2025

DECISION N° 20250916_B_104

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Roland RIVET,
Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusé représenté : Claude VIAL : Pouvoir à Frédéric
GIRODET

Était excusé : Emmanuel SALGADO

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Convention de mise à disposition de locaux au sein de l'accueil de loisirs
Pierre ROYON en faveur de l'association JUST'GYM

Le Bureau,

N° 20250916_B_104

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de locaux au sein de l'accueil
de loisirs Pierre ROYON en faveur de l'association JUST'GYM à compter du
20 septembre 2025 et renouvelable par tacite reconduction,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 16 septembre 2025

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250916-20250916_B_104-AU
Reçu le 25/09/2025